

MISSION – L'ÉCOLE CATHOLIQUE DE LANGUE FRANÇAISE EN ONTARIO

2005 – QUATRE CHAMPS DE RESPONSABILITÉ (pp. 18-19)

Afin que l'école catholique remplisse bien sa mission d'Église au sein de la société, elle doit assumer les quatre champs de responsabilité suivants :

1^{er} champ L'enseignement des diverses disciplines scolaires

L'école catholique doit être avant tout une bonne école où les élèves sont appelés à l'excellence. Une tâche essentielle du personnel de l'école catholique est d'éveiller les élèves, dans le champ même des diverses matières scolaires, à une réflexion critique sur les choix de société, sur les défis du monde contemporain – la lutte pour la paix et contre la faim, pour la justice, le partage du travail, la répartition des richesses, la qualité de la vie, le respect des droits des humains, etc. – et sur la contribution que les sciences et les techniques peuvent apporter à la construction d'un monde plus juste et plus fraternel.

2^e champ Le climat relationnel de l'école

Le témoignage de l'école catholique est de pouvoir établir des règles de fonctionnement et des modes de relation qui promeuvent le bien commun sans jamais écraser les personnes sous le poids des impératifs organisationnels, qui favorisent la reconnaissance mutuelle, qui encouragent les talents respectifs de chacune et de chacun et qui permettent ainsi une meilleure efficacité du travail de tous.

3^e champ L'enseignement religieux

Ce que le cours de religion entend opérer, c'est un travail des représentations religieuses, une confrontation rigoureuse avec les documents de la foi, avec l'histoire du christianisme, avec le témoignage actuel des communautés chrétiennes. Il a pour but d'éveiller chacune et chacun des élèves à une meilleure compréhension de la foi et de la vie chrétienne, et de conférer ainsi la possibilité d'y avoir accès librement et en connaissance de cause.

Dans cette optique, pour les élèves croyants, le cours de religion est véritablement une catéchèse, une maturation de leur foi. Pour les autres, il a une fonction d'éveil à la foi chrétienne. Et en toute hypothèse, pour tous, il a une fonction d'information, de communication inter-humaine et d'enrichissement culturel.

D'une part, le cours d'enseignement religieux doit pouvoir rendre compte de ce qui fait l'essentiel de la foi catholique et de la vie chrétienne; d'autre part, il doit pouvoir rejoindre les questions que se posent les élèves, tant sur le plan personnel que sur le collectif, ainsi que les autres disciplines scolaires.

4^e champ L'animation pastorale

L'objectif du personnel est de fournir par l'animation pastorale, dans le contexte de l'école, la possibilité de participer librement à des démarches qui s'inspirent de l'Évangile ou à des pratiques qui éveillent la foi et permettent de la vivre et de l'approfondir.

